

UNIVALOM

Siège :

449 Route des Crêtes
06560 – VALBONNE
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal : 40

Désignés :30

(dont 10 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)

Présents :16

Votants :33

Procuration :8

Date de la convocation :
27 juin 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 4 juillet 2025

Délibération 2025-17

OBJET : Autorisation de signature - Attribution des accords-cadres « Entretien, réparations mécaniques et travaux de carrosserie et chaudronnerie des véhicules et des engins d'UNIVALOM »

Le 4 juillet 2025 à 10h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, Emmanuel DELMOTTE, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Hassan EL JAZOULI, François WYSZKOWSKI, Kevin SEBASTIAN, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;
Françoise THOMEL, Xavier WIIK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALENDA, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission syndicale ;
Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Procurations :

Caroline JOUSSEMET à Jean Pierre DERMIT
Anne-Laure SEBBAR à Catherine LANZA
Anne-Marie BOUSQUET à Françoise THOMEL
Philippe DELEAN à Bernard ALENDA
Denise LAURENT à Xavier WIIK
Daniel LE BLAY à Hassan EL JAZOULI
Pierre CORPORANDY à Arnaud PRIGENT
Philippe DELEAN à Marc OCCELLI

Membres excusés :

Patrick PEIRETTI, Khéra BADAOU, Gilbert HUGUES, Christophe FONCK, Fabrice MORENON, Jean-Marc DELIA

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250704-2025-17-DE
Date de télétransmission : 15/07/2025
Date de réception en préfecture : 15/07/2025

H. EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Les accords-cadres « ENTRETIENS, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET DES ENGIN D'UNIVALOM » comprenant trois lots, dont la signature a été autorisée par délibération n°2021-04 du 18 février 2021, sont arrivés à échéance le 27 juin 2025.

Par ailleurs, l'accord-cadre d'entretien et réparations mécaniques et carrosserie véhicules de -3.5T arrivant à échéance en janvier 2026, a été intégré dans un appel d'offres global pour l'ensemble du parc roulant du Syndicat UNIVALOM.

Ainsi, le Syndicat UNIVALOM a relancé un appel d'offres ouvert européen en application des articles L2125-11°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique, pour les prestations « ENTRETIENS, REPARATIONS MECANIQUES ET TRAVAUX DE CARROSSERIE ET CHAUDRONNERIE DES VEHICULES ET DES ENGIN D'UNIVALOM », pour une période initiale maximale d'un an, reconductible trois fois, et comportant quatre lots, décomposés comme suit :

- Lot n°1 : « Entretien et réparations mécanique des engins et autres »,
- Lot n°2 : « Travaux de carrosserie, chaudronnerie et hydraulique sur engins et autres »,
- Lot n°3 : « Entretien et réparations mécaniques et carrosserie véhicules -3.5T »,
- Lot n°4 : « Entretien et réparations mécaniques, carrosserie et équipements de véhicules +3.5T ».

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été transmis le 03 avril 2025 au BOAMP, JOUE par notre profil d'acheteur AWS avec une date limite de réception des offres fixée au 02 mai 2025 à 12 heures 00.

À la suite des différentes étapes de la procédure, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 03 juin 2025 a attribué les accords-cadres relatifs aux 4 lots :

- Lot n°1 : « Entretien et réparations mécanique des engins et autres » a été déclaré sans suite pour cause d'infructuosité, l'unique offre reçue étant irrégulière.
- Lot n°2 : « Travaux de carrosserie, chaudronnerie et hydraulique sur engins et autres » pour un montant annuel maximum de 80 000€ (montant annuel de 28 043,40 €HT mentionné dans le Devis Quantitatif Estimatif) au candidat SMR SERVICES MAINTENANCE REGIONAL, pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°3 : « Entretien et réparations mécaniques et carrosserie véhicules -3.5T » pour un montant annuel maximum de 40 000€ (montant annuel de 18 309,51 €HT mentionné dans le Devis Quantitatif Estimatif) au candidat GARAGE TRIANON, pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.
- Lot n°4 : « Entretien et réparations mécaniques, carrosserie et équipements de véhicules +3.5T » pour un montant annuel maximum de 120 000 €HT (montant annuel de 50 109,66€HT mentionné dans le Devis Quantitatif Estimatif) au candidat AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET REPARATION, pour son offre conforme et complète et intéressante pour le Syndicat.

Ouï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les pièces relatives aux accords-cadres suivants l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 03 juin 2025 ;
 - Lot n°2 : « Travaux de carrosserie, chaudronnerie et hydraulique sur engins et autres » : attribué à la société SMR SERVICES MAINTENANCE REGIONAL ;
 - Lot n°3 : « Entretien et réparations mécaniques et carrosserie véhicules -3.5T » : attribué à la société GARAGE TRIANON ;
 - Lot n°4 : « Entretien et réparations mécaniques, carrosserie et équipements de véhicules +3.5T » : attribué à la société AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET REPARATION.
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI



Date de mise en ligne :

15 JUIL. 2025

Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20250704-2025-17-DE
Date de télétransmission : 15/07/2025
Date de réception préfecture : 15/07/2025